

A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation :

gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui

dacip-creation-du@univ-lorraine.fr

Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)¹.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
 - o L'organisation en bloc de compétences (et connaissance) est obligatoire,
 - o Si cela est souhaité une inscription au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
 - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
 - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
 - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable pour 3 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignement...).

¹ Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

INTITULE DU DIPLOME :

Droit, action publique et innovation numérique

Circuit de validation :

1/ Avis favorable G9	09/05/2023
2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :	12/06/2023
3/ Date de passage au Conseil de collegium :	06/07/2023
4/ Date de passage au Comité d'examen des DU:	05/09/2023
5/ Date de passage au Conseil de formation :	

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :	1 ^{er} semestre 2024
Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :	Faculté de Droit, économie et administration de Metz
Nom du responsable pédagogique de la formation :	Pr Pierre Tifine Pr Philippe Cossalter
Qualité :	Doyen de la Faculté de droit, économie et administration de Metz Directeur du Centre juridique franco-allemand
Téléphone :	03.72.74.75.57 +49(0) 68 13 02-2185
E-mail :	pierre.tifine@univ-lorraine.fr
Composante de rattachement :	Faculté de Droit, économie et administration de Metz (en coopération avec l'université de la Sarre, plus précisément le CJFA)

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :	Faculté de Droit, économie et administration de Metz
--	--

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

À l'heure de la société de l'information, l'Administration est confrontée à de multiples enjeux qui questionnent son fonctionnement traditionnel. Dans ce contexte émergent des initiatives que l'on peut qualifier d'innovations publiques et qui participent au renouvellement de l'action publique, de son organisation comme de son interaction avec les citoyens.

Qu'il s'agisse d'intégrer l'intelligence artificielle dans le fonctionnement des services publics, de fonder la délivrance d'actes administratifs sur un algorithme ou d'envisager la gouvernance des données à l'échelle d'un territoire, l'innovation s'empare de la mise en œuvre de l'action publique. Plus encore, l'innovation conquiert l'action publique au gré des nouveaux usages qui apparaissent dans le paysage du secteur public et du progrès technologique qui marque notre temps. Dans ce contexte, les principaux acteurs au service de l'action public sont investis de nouvelles compétences les conduisant à concilier leurs expertises traditionnelles avec ces technologies de rupture.

Élever au rang de fonction stratégique la direction des affaires juridiques permet à la collectivité d'innover elle-même, de faire éclore l'innovation et de répondre aux multiples contraintes nouvelles de la transformation numérique. La mutation du rôle du juriste le pousse à devenir un acteur stratégique dont le champ d'action se déploie à 360°. Il devient l'interlocuteur privilégié des fonctions support, à même de se saisir des enjeux techniques et d'assurer le déploiement juridique d'une transformation numérique. De la même manière, de nombreuses fonctions supports du secteur public voient leur potentiel stratégique réévalué grâce aux usages qu'elles peuvent faire des nouvelles technologies. Les élus sont également concernés par la maîtrise de ces enjeux et notamment par le renouveau de la participation citoyenne induite par une dématérialisation de la relation Administration-usagers.

Enfin, dans le contexte de la ville digitale et des territoires connectés qui cristallisent un nombre insondable de cas d'usages et d'applications des nouvelles technologies dans le secteur public, il apparaît fondamental que tous les acteurs concernés puissent se comprendre. Il va de la pérennité de l'action publique enrichie par les nouvelles technologies, que chacun, quel que soit son domaine, puisse comprendre et se faire comprendre dans un écosystème composé de multiples expertises.

Le présent diplôme vise à développer les capacités d'action et de transformation des juristes du secteur public pour jouer ce rôle d'interface, mais aussi à apporter aux autres fonctions supports du secteur public, aux élus ou aux collaborateurs privés de l'administration un socle de compétences nécessaire à la compréhension des nouveaux enjeux **de l'action** publique. L'approche choisie est celle d'une hybridation des disciplines par la proposition de cours d'initiation et d'expertise à l'innovation publique, et par la mise en perspective des connaissances au travers de retours d'expérience.

Il offre une formation à **distance** mêlant cours, podcast préenregistrés et cours en visioconférence. Il couvre la mise à niveau des bases scientifiques nécessaires à la compréhension de l'innovation jusqu'à l'acquisition d'une expertise juridique de pointe sur des sujets éminemment contemporains.

III. PUBLICS VISES

a. **Type de public** : formation initiale et continue

b. **Pré-requis et niveau d'entrée requis** :

La formation est ouverte aux titulaires d'un bac +3 en droit, en informatique ou équivalent.

Les candidats non-titulaires d'un bac +3 peuvent avoir recours à une validation des acquis professionnels.

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. **Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques**

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

S'agissant du besoin, il apparaît que le numérique, bien qu'il soit une priorité, demeure un outil mal maîtrisé par les agents publics en raison de l'absence de maîtrise des enjeux juridiques, techniques et économiques.

Les experts dont a besoin aujourd'hui le secteur public sont des agents qui n'hésitent pas à se former pour répondre à cette évolution et aux nouveaux métiers qu'elles ouvrent (voir à titre d'illustration : article, La gazette de communes, club Technie.cité, 2019, [lien](#))

Sans directement chercher à acquérir de nouvelles compétences, d'autres agents souhaitent capter une vision de l'administration 2.0 qui leur permettra d'appréhender au mieux l'aspect stratégique de la transformation digitale.

A cet égard, les organismes de formation privés multiplient aujourd'hui les formations relatives à l'exploitation des données, à la cybersécurité, aux smart cities, mais aucune ne parvient, faute de moyens, à créer un cycle complet de formations permettant d'envisager la transformation digitale du secteur public à 360 degrés.

Au plan national et universitaire, des concurrences partielles et limitées à certains cours ou thèmes pourraient être trouvées avec les diplômes touchant au numérique tels que le master « Droit des données, des administrations numériques et des gouvernements ouverts » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ([lien](#)), le master 2 « Smart city et gouvernance des données » de l'Université de Bourgogne ([lien](#)), le diplôme d'université « Transformation numérique du droit & LegalTech » de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas ([lien](#)) ou encore le récent diplôme d'université « Legaltech & Law innovations » de l'Université de Montpellier ([lien](#)).

La présente s'en distingue toutefois par son périmètre clairement défini, l'hybridation des enseignements techniques et juridiques, et son ambition d'envisager la transformation digitale du secteur public à 360 degrés.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

S'agissant du positionnement, la présente formation centrée sur les enjeux à l'intersection du numérique et de l'action publique est largement inédite dans sa structuration et par l'hybridation des compétences juridiques et non-juridiques.

Au plan de l'Université de Lorraine, elle n'apparaît pas présenter aucune concurrence avec l'un des diplômes actuellement proposés.

V. PARTENARIATS ENGAGES

- *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*
- *Quelle est la nature de la collaboration ?*

L'actualisation du contenu du présent diplôme sera confiée à un Conseil scientifique sous la présidence de Jean-Bernard AUBY, professeur de droit public émérite de Sciences Po Paris. Les membres de ce conseil présent à raison de leur expertise respective seront notamment :

- Pierre TIFINE, professeur de droit public et Doyen de la Faculté de Droit, Economie et Administration ;
- Philippe COSSALTER, professeur de droit public et titulaire de la Chaire de droit public français de l'Université de la Sarre ;
- Maximilien LANNA, titulaire de la Chaire « Régulation des plateformes numériques et souveraineté » de l'Université de Lorraine.

Les partenariats envisagés à ce stade sont les suivants :

- Chaire « Régulation des plateformes numériques et souveraineté » de l'Université de Lorraine [*confirmé*] ;
- Chaire de Droit public français de l'Université de la Sarre [*confirmé*] ;
- The Institute of legal informatics de l'Université de la Sarre [*à déterminer*] ;
- Institut Max-Planck en informatique et/ou Institut Max-Planck pour les systèmes logiciels [*à déterminer*] ;
- Direction interministérielle du numérique (DINUM) [*à déterminer*] ;
- Commission nationale informatique et libertés (CNIL) [*à déterminer*].

Dossiers et Lettres d'intention :

Numérian

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Professeur Pierre TIFINE
Doyen de la faculté de Metz
Université de Lorraine
Ile du Saulcy, 3 Cité Universitaire
57000 Metz

Privas, le 2 juin 2023

Monsieur le Professeur,

Numérian œuvre depuis 1995 au développement des usages et services numériques dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Cette expertise dans la durée a permis à notre structure de capitaliser sur les atouts de la digitalisation, et les enjeux liés à ce qui est désormais communément qualifié de "transition numérique".

Si les atouts ont souvent été mis en avant, il n'en demeure pas moins que deux enjeux principaux ont, et continuent, de susciter toute notre attention : l'inclusion numérique et l'éthique des données.

En effet, Numérian considère que la transition numérique est, certes, une affaire de technologies et d'esprit d'innovation, mais aussi synonyme de valeurs et sujet de réflexions juridiques et sociétales. Tel est selon nous le sens que nous souhaitons donner à la notion de « numérique responsable » et de « confiance numérique ».

Tant et si bien que la création d'un diplôme universitaire (DU) « Droit, action publique et innovation numérique » à la faculté de droit de l'université de Lorraine ne saurait être accueillie qu'avec un vif intérêt par Numérian, qui lui apporte son plein et entier soutien.

Nous serions par ailleurs honorés, si cela vous agréait, de compter parmi les membres partenaires.

Numérian accompagnera cette démarche selon les modalités qui conviendront en l'espèce, et s'attachera à promouvoir ce diplôme universitaire, et notamment à faciliter les perspectives de débouchés des futurs diplômés auprès des Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, mes salutations distinguées, et me tiens à votre disposition.

LE PRÉSIDENT DE NUMERIAN
Par délégation,
Le Directeur général des services

Jean-Charles MANRQUE 



Numérian

221 Rhône Vallée Sud
07250 LE POUZIN

 04.75.30.13.13

 contact@numerian.fr

 www.numerian.fr

 SMnumerian

 @SM_Numerian

 Numerian

Monsieur le Professeur Pierre TIFINE
Doyen de la faculté de droit de Metz
Université de Lorraine
Ile du Saulcy, 3 Cité Universitaire
57000 Metz

Univ.-Prof. Dr. Philippe Cossalter
Direktor des Centre Juridique Franco-Allemand
Lehrstuhl für französisches
Öffentliches Recht

Campus A5.4, EG
D – 66123 Saarbrücken

T: +49 (0) 681 302-2185
F: +49 (0) 681 302-4668
cossalter@cjfa.eu
<http://lfoer.cjfa.eu>

Sarrebruck, le 8 Juin 2023

Monsieur le Doyen,

Depuis 1996 la faculté de droit de l'Université de Metz devenue Université de Lorraine, et la faculté de droit de l'Université de la Sarre sont en étroite coopération. Nous avons assuré ensemble la formation de centaines d'étudiants dans le cadre du cursus de droit franco-allemand porté par le Centre juridique franco-allemand que j'ai l'honneur de co-diriger.

Par ailleurs, les trois facultés de la Sarre, Metz et Nancy, coopèrent depuis 2018 dans le cadre des „Printemps Droit & Numérique“, ajoutant un volet de recherche à nos activités pédagogiques.

Nous avons déjà l'occasion de diriger ensemble une thèse de droit public, financée par le programme Impact Digitrust, et réalisée par Alexandre Stepanov sur l'acte administratif algorithmique.

C'est donc avec un très grand plaisir que j'ai participé avec vous à la conception d'un nouveau Diplôme d'Université „Droit, action publique et innovation numérique“.

Je souhaite par la présente vous confirmer l'engagement plein et entier de la Chaire de droit public français de l'Université de la Sarre dont je suis titulaire.

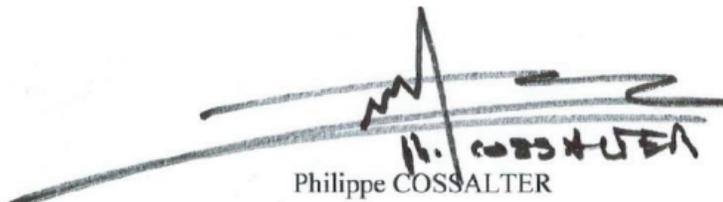


Prof. Dr. Philippe Cossalter
Seite 2

A titre personnel et avec mes collaborateurs et assistants, j'essaierai d'apporter à ce DU le temps et l'énergie nécessaires. Je sais que le savoir faire de votre faculté, qui est la porteuse du projet, permettra son plein succès.

J'essaierai dans toute la mesure du possible d'impliquer les collègues de l'Université de la Sarre et les institutions partenaires.

Je reste dans cette attente à votre entière disposition et je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, mes salutations distinguées.



Philippe COSSALTER



Chaire
RPNS
Régulation des plateformes
numériques & souveraineté

Monsieur le Professeur Pierre TIFINE
Doyen de la faculté de droit de Metz
Université de Lorraine
Ile du Saulcy, 3 Cité Universitaire
57000 Metz

Nancy, le 23 juin 2023

Monsieur le Professeur,

La Chaire Régulation des plateformes numériques et souveraineté a été créée en janvier 2023 à la Faculté de droit de Nancy. Celle-ci entend évaluer comment l'Union Européenne et les États membres peuvent, d'un point de vue réglementaire, restaurer leur souveraineté sur les plateformes numériques. A travers un ensemble de recherches, notamment pluridisciplinaires, cette Chaire entend, par ses travaux, montrer en quoi l'Etat tend lui-même à adopter des mécanismes de fonctionnement similaires à ceux de certaines plateformes, dans une perspective de transformation de l'action publique et d'amélioration des services publics.

Dans ce contexte, la création d'une offre de formation relative au développement des aspects publics du droit du numérique doit être accueillie avec le plus grand enthousiasme. Elle permettra à n'en pas douter de sensibiliser aux effets retentissants du numérique sur la transformation de l'action publique et de former les étudiants à la maîtrise d'un cadre juridique complexe.

Ainsi, la création d'un diplôme universitaire (DU) « Droit, action publique et innovation numérique » à la faculté de droit de Metz ne saurait être accueillie qu'avec un vif intérêt par la Chaire, qui lui apporte son plein et entier soutien.

Je souhaite donc, par la présente, vous confirmer l'engagement plein et entier de la Chaire sur la Régulation des plateformes numériques et la souveraineté de l'Université de Lorraine dont je suis titulaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, mes salutations distinguées, et me tiens à votre disposition.

Maximilien LANNA

Professeur Junior à la Faculté de droit de Nancy
Titulaire de la Chaire sur la Régulation des
Plateformes et la Souveraineté



VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Maîtriser les fondamentaux en matière de nouvelles technologies (IA, data science, algorithmie...)
Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique
Appréhender les enjeux et les acteurs de l'innovation publique
Connaître et appliquer le cadre juridique relatif à la protection des données personnelles ou à l'ouverture des données publiques dans le secteur public
Connaître et appliquer le cadre juridique relatif à la cybersécurité dans les collectivités
Piloter/Mener un projet innovant au sein du secteur public

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

À l'issue du D.U, les étudiants sont susceptibles de poursuivre leur cursus en master droit public.

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>(Situations de travail et activités exercées)</i>

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)</i>

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU : Bac +3

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1	C1 Maîtriser les fondamentaux en matière de nouvelles technologies (IA, data science, algorithmie...)	Droit public numérique : aspect théorique / Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain / Séminaire professionnel / Rédaction d'un mémoire

	<p>C2 Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique</p>	<p>Droit public numérique : aspect théorique/ Remise à niveau juridique : « comment fonctionne juridiquement une collectivité? » / Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration / Innovation par les agents publics : aspect juridique et méthodologique (droit de propriété intellectuelle, panorama des méthodes d'organisation de l'innovation) / Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante / Droit de la ville digitale / Droit des données publiques / Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique / Gestion éthique des données / Séminaire professionnel Droit de la cybersécurité/ Rédaction d'un mémoire de recherche</p>
	<p>C3 Appréhender les enjeux et les acteurs de l'innovation publique</p>	<p>Transformation de la fonction juridique dans le secteur public /</p>
<p>Bloc 2</p>	<p>C4 Connaître et appliquer le cadre juridique relatif à la protection des données personnelles ou à l'ouverture des données publiques dans le secteur public</p>	<p>Droit des données publiques / Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique / Gestion éthique des données</p>
	<p>C5 Connaître et appliquer le cadre juridique relatif à la cybersécurité dans les collectivités</p>	<p>Droit de la cybersécurité / Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique</p>

	C6 Piloter/Mener un projet innovant au sein du secteur public	Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat / Grands enjeux et les acteurs de l'innovation dans le secteur public / Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration / Innovation par les agents publics : aspect juridique et méthodologique (droit de propriété intellectuelle, panorama des méthodes d'organisation de l'innovation) / Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante
--	--	---

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
<p style="text-align: center;">UE1</p> <p>Liste des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise à niveau scientifiques : « comment fonctionne techniquement une collectivité ? » (bases techniques des grandes technologies contemporaines, algorithmie, data science, intelligence artificielle, cybersécurité) (14h) ; Remise à niveau juridique : « comment fonctionne juridiquement une collectivité? » (14h) ; 	Remise à niveau technique et juridique	C1 C2 C3	Nb h CM : 28 Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD :

<p style="text-align: center;">UE2</p> <p>Liste des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit public numérique : aspect théorique (5h) ; • Transformation de la fonction juridique dans le secteur public (5h) ; • Grands enjeux et acteurs de l'innovation dans le secteur public (grands enjeux de la transformation numérique, acteurs de l'écosystème de l'innovation publique et de la Legaltech dans le secteur public) (5h) ; 	<p style="text-align: center;">Introduction au droit public numérique</p>	<p style="text-align: center;">C1 C2 C3</p>	<p>Nb h CM : 15 Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD :</p>
<p style="text-align: center;">UE3</p> <p>Liste des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration (14h) ; • Innovation par les agents publics : aspect juridique et méthodologique (droit de propriété intellectuelle, panorama des méthodes d'organisation de l'innovation) (10h) ; • Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante (9h) ; • Séminaire professionnel (3 h) ; 	<p style="text-align: center;">Cadre juridique de l'administration électronique et de l'innovation dans le secteur public</p>	<p style="text-align: center;">C2 C3</p>	<p>Nb h CM : 36 Nb h TD : 0 Nb h TP : Nb h éq TD :</p>

<p style="text-align: center;">UE4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit de la ville digitale (14 h); • Droit des données publiques (7 h) ; • Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique (5h) ; • Gestion éthique des données (5h) ; • Séminaire professionnel (3 h) ; 	<p style="text-align: center;">Intelligence artificielle, villes numériques, et maîtrise des données</p>	<p style="text-align: center;">C2 C4</p>	<p>Nb h CM : 34 Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD :</p>
<p style="text-align: center;">UE5</p> <p>Liste des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain (10h) ; • Droit et pratique de la cybersécurité (20h). • Séminaire professionnel (3 h) ; 	<p style="text-align: center;">Cybersécurité et innovations technologiques</p>	<p style="text-align: center;">C1 C2 C5 C6</p>	<p>Nb h CM : 33 Nb h TD :0 Nb h TP : Nb h éq TD :</p>
<p style="text-align: center;">UE6</p> <p>Liste des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie et rédaction du mémoire de recherche (3h) ; Enseignant : Laszlo Van Daal • Accompagnement tutorat (2h TD par étudiant) ; • Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat (10h). Enseignants : Acteurs de l'innovation territoriale 	<p style="text-align: center;">Mémoire de recherche et démarche intrapreneuriale</p>	<p style="text-align: center;">C1 C2</p>	<p>Nb h CM :13 Nb h TD :2 Nb h TP : Nb h éq TD : 0</p>
<p style="text-align: center;">Nombre total d'heures</p>			<p style="text-align: center;">CM 159 HCM + 2 HETD/ étudiant</p>

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

N° UE / N° EC	Intitulé	N ° b t e e	N° compé tence	Coef.	Co mp en sat ion	Session		MCC&C Modalités d'évaluation
						Oui/No n	1 (ou unique) 2	
UE 1	Remise à niveau technique et juridique		C1 C2 C3	1	Oui	Unique		
<i>EC 1-1</i>	Remise à niveau scientifiques : «comment fonctionne techniquement une collectivité ? »			1	Oui			Contrôle terminal - QCM
<i>EC 1-2</i>	Remise à niveau juridique : « comment fonctionne juridiquement une collectivité? »			1	Oui			Contrôle terminal - QCM
UE 2	Introduction au droit public numérique		C1 C2 C3	1	Oui	Unique		
<i>EC 2-1</i>	Droit public numérique : aspect théorique			1	Oui			Contrôle terminal - QCM
<i>EC 2-2</i>	Transformation de la fonction juridique dans le secteur public			1	Oui			Contrôle terminal - QCM
<i>EC 2-3</i>	Grands enjeux et acteurs de l'innovation dans le secteur public			1	Oui			Contrôle terminal - QCM

UE 3	Cadre juridique de l'administration électronique et de l'innovation dans le secteur public		C2 C3	1	Oui	Unique	
<i>EC 3-1</i>	Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 3-2</i>	Innovation par les agents publics : aspect juridique et méthodologique			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 3-3</i>	Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 3-4</i>	Séminaire professionnel						
UE 4	Intelligence artificielle, villes numériques, et maîtrise des données		C2 C4	1	Oui	Unique	
<i>EC 4-1</i>	Droit de la ville digitale			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 4-2</i>	Droit des données publiques			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 4-3</i>	Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5

<i>EC 4-4</i>	Gestion éthique des données			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
UE 5	Cybersécurité et innovations technologiques		C1 C2 C5 C6	1	Oui	Unique	
<i>EC 5-1</i>	Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 5-2</i>	Droit et pratique de la cybersécurité			1	Oui		Contrôle terminal - cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
<i>EC 5-3</i>	Séminaire professionnel						
UE 6	Mémoire de recherche et démarche intrapreneuriale		C1 C2	2	Oui	Unique	
<i>EC 6-1</i>	Méthodologie et rédaction du mémoire de recherche			2	Oui		Soutenance
<i>EC 6-2</i>	Accompagnement tutorat						
<i>EC 6-3</i>	Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat						

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
Responsables pédagogiques de la formation	Pr Pierre Tifine Pr Philippe Cossalter
Président du Conseil scientifique de la formation	Pr Jean-Bernard Auby
Directeurs des études	Christophe Delaisement Laszlo Van Daal

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
Romain Du Marais	Expert cybersécurité / Polytechnicien	HS2	Remise à niveau scientifiques : «comment fonctionne techniquement une collectivité ? »	
Nadine Dantonel-Cor	Maître de conférence HDR	Université de Lorraine	Remise à niveau juridique : « comment fonctionne juridiquement une collectivité? »	
Pierre Tifine	Professeur des Universités	Université de Lorraine	Droit public numérique : aspect théorique	Responsable UE 3
Christophe Delaisement	Juriste en charge des collectivités territoriales et des affaires régaliennes à la CNIL	CNIL	Transformation de la fonction juridique dans le secteur public	Responsable UE 2 et UE 6

Maximilien Lanna	Professeur Junior	Université de Lorraine	Grands enjeux et acteurs de l'innovation dans le secteur public	
Pascal Caille	Professeur des Universités	Université de Lorraine	Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration	
Caroline Faure	Maître de conférence	Université de Lorraine	Innovation par les agents publics : aspect juridique et méthodologique	
Philippe Cossalter	Professeur des Universités	Université de la Sarre	Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante	Responsable UE 5
Jean-Bernard Auby	Professeur Émerite	Sciences Po Paris	Droit de la ville digitale	Responsable UE 4
Pierre Tifine	Professeur des Universités	Université de Lorraine	Droit des données publiques	Responsable UE 3
Pierre Tifine	Professeur des Universités	Université de Lorraine	Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique	Responsable UE 3
Anaïs Person	Consultante éthique des données	YCE	Gestion éthique des données	
Christophe Delaisement	Juriste en charge des collectivités territoriales et des affaires régaliennes à la CNIL	CNIL	Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain	Responsable UE 2 et UE 6
Azim ROUSSANALY	Maître de conférence HDR	Université de Lorraine	Droit et pratique de la cybersécurité	

Laszlo Van Daal	Juriste	Région Bretagne	Méthodologie et rédaction du mémoire de recherche	Responsable UE 1
Pierre Tifine	Professeur des Universités	Université de Lorraine	Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat	Responsable UE 3

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 50%

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 50%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

Fiche UE 1

Nom complet de l'UE : Remise à niveau technique et juridique

Composante de rattachement :	Faculté de droit de Metz	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	2		
Nom du responsable de l'UE :	Laszlo Van Daal	Volume horaire personnel de l'étudiant :	14h ou 28h
Adresse électronique UL :	laurence.mancinelli@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

C1 Maîtriser les fondamentaux en matière de nouvelles technologies (IA, data science, algorithmie...)

C2 Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Intervenants en début de formation, les enseignements de l'UE 1 ont vocation à pourvoir un socle de compétences commun aux étudiants du diplôme. Elle s'articule autour de deux types d'enseignements : juridiques et technologiques. L'objectif est de répondre à la volonté du diplôme d'attirer des profils variés, des spécialistes du droit aux techniciens en passant par l'ensemble du spectre des fonctions support du secteur public.

Par conséquent, en fonction de leur cursus, les étudiants seront amenés à choisir l'une ou les deux matières enseignées au sein de l'UE.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Remise à niveau scientifiques : « comment fonctionne techniquement une collectivité ? »	14							21	Modalités de contrôle : QCM
Remise à niveau juridique : « comment fonctionne juridiquement une collectivité ? »	14							21	Modalités de contrôle : QCM
TOTAL de l'UE	28							42	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement à distance en % : (a)/(c) :

100 %

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :

Par défaut, les étudiants seront tenus au suivi des deux enseignements de l'UE. Ils pourront néanmoins être dispensés de l'un ou l'autre en justifiant de leur expérience dans l'un de ces domaines. Celle-ci sera étudiée et validée par les responsables de la formation.

Programme de l'UE :	<ul style="list-style-type: none">• Remise à niveau scientifiques : « comment fonctionne techniquement une collectivité ? » :<ul style="list-style-type: none">• Bases techniques des grandes technologies contemporaines• Algorithmie• Data science• Intelligence artificielle• Cybersécurité • Remise à niveau juridique : « comment fonctionne juridiquement une collectivité? » :<ul style="list-style-type: none">• Droit des collectivités territoriales• Droit administratif général• Fondamentaux de l'action publique
---------------------	---

Fiche UE 2

Nom complet de l'UE : Introduction au droit public numérique

Composante de rattachement :	Faculté de droit de Metz	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	2		
Nom du responsable de l'UE :	Christophe Delaisement	Volume horaire personnel de l'étudiant :	15
Adresse électronique UL :	laurence.mancinelli@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- C1** Maîtriser les fondamentaux en matière de nouvelles technologies (IA, data science, algorithmie...)
- C2** Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique
- C3** Appréhender les enjeux et les acteurs de l'innovation publique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'UE présente aux étudiants les interactions entre le droit public et le numérique et la manière dont ces deux concepts s'influencent et se complètent. D'un point de vue théorique d'abord, il s'agit d'étudier les évolutions du droit public inhérentes à la transformation numérique de la société. D'un point de vue pratique, ensuite il s'agit de présenter comment le numérique s'ancre dans le quotidien des acteurs du secteur public et quels sont les bons usages à adopter et les évolutions prochaines auxquelles il convient de se préparer.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Droit public numérique : aspect théorique	5							7.5	Modalités de contrôle : QCM
Transformation de la fonction juridique dans le secteur public	5							7.5	Modalités de contrôle : QCM
Grands enjeux et acteurs de l'innovation dans le secteur public	5							7.5	Modalités de contrôle : QCM
TOTAL de l'UE	15							22.5	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement à distance en % : (a)/(c) :

100 %

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :	
----------------------	--

Programme de l'UE :	<ul style="list-style-type: none">• Droit public numérique :<ul style="list-style-type: none">• Étude des enjeux contemporains du droit public appliqué au numérique • Transformation de la fonction juridique dans le secteur public :<ul style="list-style-type: none">• Gouvernance et valorisation des données juridiques• « Legal Ops » secteur public (conduite de projet juridique) • Grands enjeux et acteurs de l'innovation dans le secteur public :<ul style="list-style-type: none">• grands enjeux de la transformation numérique• acteurs de l'écosystème de l'innovation publique et de la Legaltech
---------------------	---

Fiche UE 3

Nom complet de l'UE : Cadre juridique de l'administration électronique et de l'innovation dans le secteur public

Composante de rattachement :	Faculté de droit de Metz		Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	2			
Nom du responsable de l'UE :	Professeur Pierre Tifine		Volume horaire personnel de l'étudiant :	36
Adresse électronique UL :	laurence.mancinelli@univ-lorraine.fr		Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

C2 Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique

C3 Appréhender les enjeux et les acteurs de l'innovation publique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'objectif de l'UE est de présenter aux étudiants les piliers principaux de la « digitalisation » du secteur public. D'abord, il s'agit d'étudier l'influence du numérique dans la relation administration-administrés et d'exposer les enjeux contemporains de l'administration électronique à travers les opportunités qu'elle présente, mais aussi les risques. Dans un second temps, l'UE, à travers l'enseignement intitulé « Innovation par les agents publics », se donne pour objectif d'exposer aux étudiants les leviers à disposition des agents publics pour mobiliser le numérique dans leur mission et ainsi contribuer à la modernisation de leur environnement de travail. Enfin, un enseignement spécifique est dédié à l'innovation dans la commande publique et a pour objectif de permettre aux étudiants d'identifier les opportunités offertes par le droit de la commande publique pour entreprendre une démarche innovante. La fin des enseignements de cette UE sera marquée par la tenue d'un séminaire professionnel lors duquel interviendront un ou plusieurs acteurs professionnels directement concernés par les enjeux étudiés lors des enseignements. Ce séminaire sera l'occasion pour les étudiants d'échanger avec le ou les intervenants sur des cas d'usage que ces derniers ont eu à traiter.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration	14							21	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Innovation par les agents publics : aspect juridique et méthodologique	10							15	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante	9							13.5	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Séminaire professionnel	3							4.5	
TOTAL de l'UE	36							54	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement à distance en % : (a)/(c) :

100 %

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

- Innovation par les administrations : aspect juridique et méthodologique de l'e-administration :
 - Historique des institutions de l'innovation et des politiques publiques du numérique
 - Les grands projets de l'e-administration à la française
 - La Lutte contre la fracture numérique
 - Le régime juridique de l'échange de données entre administrations
 - Le principes fondamentaux du service public et le numérique

- Innovation par les agents publics : aspects juridiques et méthodologiques :
 - Droit de la propriété intellectuelle des agents publics
 - Panorama des méthodes d'organisation de l'innovation dans le secteur public
 - L'écosystème de l'innovation de la fonction publique

- Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante :
 - La distinction du marché d'innovation, du contrat de subvention et du partenariat d'innovation
 - Les conditions de recours au marché d'innovation
 - La procédure de passation du marché d'innovation
 - La négociation d'un marché d'innovation

Fiche UE 4

Nom complet de l'UE : Intelligence artificielle, villes numériques, et maîtrise des données

Composante de rattachement :	Faculté de droit de Metz	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	2		
Nom du responsable de l'UE :	Professeur Jean-Bernard Auby	Volume horaire personnel de l'étudiant :	34
Adresse électronique UL :	laurence.mancinelli@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

C2 Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique

C4 Connaître et appliquer le cadre juridique relatif à la protection des données personnelles ou à l'ouverture des données publiques dans le secteur public

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'objectif de l'UE est d'aborder la thématique du droit des données dans le secteur public à travers ces différentes représentations. Les enseignements relatifs au droit des données publiques, à la gouvernance et la gestion éthique des données ont vocation à donner aux étudiants les outils nécessaires à la compréhension de l'exploitation des données dans le secteur public. L'enseignement à la ville digitale, dès lors que ce concept cristallise les autres enseignements de l'UE, approfondi les connaissances acquises dans les autres enseignements de l'UE et à les mettre en perspective. L'étude de la « smart-city » et de son droit apportera aux étudiants les outils nécessaires à la réflexion dans des projets de transformation des villes et des territoires.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Droit de la ville digitale	14							21	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Droit des données publiques	7							10.5	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique	5							7.5	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Gestion éthique des données	5							7.5	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5
Séminaire professionnel	3							4.5	
TOTAL de l'UE	34							51	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement à distance
en % : (a)/(c) :

100 %

Travaux personnels en
% : (b)/(c) :

Travaux
personnel
s en % :
(b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

- Droit de la ville digitale :
 - L'origine et les caractéristiques de la ville digitale
 - Les composantes du droit de la ville digitale
 - Les problèmes juridiques liés aux infrastructures de la ville digitale
 - Dimensions juridiques de la gouvernance de la ville digitale
- Droit des données publiques :
 - Le droit d'accès aux données publiques
 - L'obligation de diffusion des données publiques
 - La réutilisation des données publiques
- Open data, maîtrise, et gouvernance des données par la personne publique :
 - La maîtrise de la donnée au service de l'efficacité administrative
 - L'exploitation de la donnée privée dans le cadre de l'intérêt général
 - La donnée au service du rayonnement territorial
- Gestion éthique des données :
 - La collecte éthique des données dans le secteur public
 - Le partage et l'utilisation des données dans un cadre éthique
 - Responsabilité et transparence dans l'exploitation des données

Fiche UE 5

Nom complet de l'UE : Cybersécurité et innovations technologiques

Composante de rattachement :	Faculté de droit de Metz		Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	2			
Nom du responsable de l'UE :	Professeur Philippe Cossalter		Volume horaire personnel de l'étudiant :	33
Adresse électronique UL :	laurence.mancinelli@univ-lorraine.fr		Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- C1** Maîtriser les fondamentaux en matière de nouvelles technologies (IA, data science, algorithmie...)
- C2** Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique
- C5** Connaître et appliquer le cadre juridique relatif à la cybersécurité dans les collectivités
- C6** Piloter/Mener un projet innovant au sein du secteur public

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'UE est organisée autour de l'étude des questions de cybersécurité dans le secteur public et aborde également les enjeux soulevés par les technologies de rupture (IA, blockchain). L'objectif de cette UE est, grâce à l'intervention d'experts universitaires et professionnels, de doter les étudiants de compétences pratiques dans le cadre de leurs missions. Outre la maîtrise du cadre juridique applicable à ces technologies et à la cybersécurité qui lui servira à prévenir les cybermenaces, l'étudiant, à l'issue de ces enseignements, sera en mesure de réagir méthodiquement en situation de cyberattaque.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain	10						15	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5	
Droit et pratique de la cybersécurité	20						30	Modalités de contrôle : cas pratique transversal UE3, UE4, UE5	
Séminaire professionnel	3						4.5	_____	
TOTAL de l'UE	33						49.5		

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement à distance en % : (a)/(c) :

100 %

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :	
----------------------	--

Programme de l'UE :	<ul style="list-style-type: none">• Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain :<ul style="list-style-type: none">• Cadre juridique de de la blockchain• Mobilisation de la technologie blockchain dans le secteur public• Le smart contract au service de l'exécution des actes administratifs • Droit et pratique de la cybersécurité :<ul style="list-style-type: none">• Cadre juridique de la cybersécurité• L'agent public dans un contexte de cyberattaque• Les enjeux de la cybersécurité pour les personnes publiques
---------------------	---

Fiche UE 6

Nom complet de l'UE : Mémoire de recherche et démarche intrapreneuriale

Composante de rattachement :	Faculté de droit de Metz	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	2		
Nom du responsable de l'UE :	Christophe Delaisement	Volume horaire personnel de l'étudiant :	13
Adresse électronique UL :	laurence.mancinelli@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- C1** Maîtriser les fondamentaux en matière de nouvelles technologies (IA, data science, algorithmie...)
- C2** Maîtriser le cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'UE concerne les principaux éléments d'évaluation des étudiants : un mémoire de recherche ou un rapport de projet.

Les étudiants peuvent, au choix, soit réaliser un mémoire de recherche sur une thématique liée aux enseignements du DU, soit réaliser un rapport de projet faisant état d'une initiative liée avec une problématique d'innovation que l'étudiant aura porté au sein d'une structure publique.

Pour la réalisation de ces travaux, les étudiants suivront un séminaire de méthodologie et de rédaction du mémoire de recherche s'ils optent pour la rédaction d'un mémoire de recherche ou un accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat en groupe s'ils choisissent de réaliser un projet au sein de leur structure professionnelle. Des heures de tutorat permettront un accompagnement efficace des étudiants dans leur projet.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Méthodologie et rédaction du mémoire de recherche	3						4.5	Modalités de contrôle : jury final	
Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat	10						15	Modalités de contrôle : jury final	
Accompagnement tutorat		2					2	_____	

TOTAL de l'UE	13	2					21.5		

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement à distance en % : (a)/(c) :

100 %

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :	
----------------------	--

Programme de l'UE :	<ul style="list-style-type: none">• Méthodologie et rédaction du mémoire de recherche :<ul style="list-style-type: none">• Outils et méthodes de la recherche en droit• Utilisation des ressources de l'ENT• Formalisme du mémoire de recherche• Intégrité des recherches • Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat :<ul style="list-style-type: none">• Gestion de projet• Interventions de porteurs de projets innovants au sein du secteur public • Accompagnement tutorat<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement individualisé des étudiants
---------------------	---

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

Un questionnaire d'évaluation sera transmis à chaque usager en fin de formation.

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :		_____4750_____ €
Seuil d'ouverture proposé :		_____16_____ stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

Droit, action publique, innovation numérique

Collégium Droit, Economie, Gestion

UFR Droit, Economie, Administration de Metz (DEA)

cellules à compléter
choisir le collégium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	73 041,36
<i>dont masse salariale enseignant</i>	28 632,36
Coût horaire moyen de la formation	270,52
<i>dont masse salariale enseignant</i>	106,05

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaires moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	153,29	135	20 694,36
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	135	7 938,00
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61		
<i>Ensemble</i>	106,05	270	28 632,36

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	
Matériel spécifiques à la formation	
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	7 500,00
Autres (Préciser).....	
<i>Ensemble des coûts directs</i>	7 500,00

Coût total de la formation

Masse salariale	28 632,36
Dépenses spécifiques et directes	7 500,00
Coûts environnés - soutien	28 447,20
Coûts environnés - support	8 461,80
<i>Coût réel de la formation</i>	73 041,36

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	16
Coût moyen de référence / étudiant	4 565,08 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	- €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	
Autres recettes (étudiants,...)	76 000,00 €	4 750,00 €
RECETTES PREVISIONNELLES	76 000,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE	2 958,64 €	

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

DU : RETOUR SUR DEPOT DE DOSSIER DE DEMANDE D'OUVERTURE

Titre DU : Droit, action publique et innovation numérique	Porteur : Pr Pierre Tifine	Date comité DU : 05/089/2023
---	----------------------------	------------------------------

La demande de création semble répondre au besoin de transformation digitale du secteur public à travers une formation hybride technique et juridique. En cela, l'avis est **favorable avec recommandation** pour autant de prendre en compte les recommandations et demande de précision ci-dessous.

A remplir en comité DU

A remplir par le porteur en cas de modification du dossier initial

Recommandations/questionnements du comité DU	Réponses apportées :	Quand modifications apportées au dossier : préciser ici les pages concernées, et faire apparaître en rouge les modifications dans la nouvelle version transmise
Point II : Les objectifs de la formation demandent à être précisés de façon plus claire : il est difficile de savoir ce qui est ciblé par ce DU tant sur le public visé que les thématiques : IA, le numérique, l'innovation, l'expertise juridique en ?	L'exposé des objectifs est parfaitement clair : il fait l'objet d'un exposé relativement long, mais qui exprime à la fois le besoin de formation, les enjeux et les objectifs, lesquels en substance sont de faire acquérir aux agents publics, quelque soient leurs fonctions, une culture commune en droit du numérique. L'essentiel est cependant condensé au 5 ^{ème} paragraphe de l'item concerné page 3.	
Point III : Préciser le public visé. Etre titulaire d'une licence est trop large.	BC+3 en droit, en informatique, ou équivalent.	Correction apportée page 4 et page 11
Point VI.b : il n'est pas possible de cibler spécifiquement la faculté de Metz « de poursuivre leur cursus au sein du Master 1 droit public de la faculté de droit de Metz. ». Par ailleurs, compte tenu du public large et de la plateforme MonMaster, il	A l'issue du D.U. , les étudiants sont susceptibles de candidater pour l'admission en master droit public.	Correction apportée page 10

<p>convient d'être plus mesuré que « ont la possibilité de poursuivre ». Enfin, l'obtention d'un DU ne peut conditionner l'entrée dans un DN. A reformuler</p>	<p>Voir réponse point supra : l'admission en D.U. se fait avec BAC+3 ou équivalent.</p>	
<p>Préciser le lieu d'enseignement</p>	<p>Tous les cours ont lieu en distanciel exclusivement.</p>	<p>Correction apportée sur les fiches UE</p>
<p>UE 1 : 2 fois « comment fonctionne une collectivité ».</p> <p>14h sur les fondamentaux du numérique est-ce suffisant au regard des objectifs et intitulé du DU ?</p>	<p>En effet, il est inscrit « comment fonctionne une collectivité », cependant d'une part il s'agit du fonctionnement technique d'une collectivité en 14H et d'autre part du fonctionnement juridique d'une collectivité en 14H également.</p> <p>Il ne s'agit pas de former des informaticiens, mais de faire comprendre aux apprenants les grandes notions du numérique et de les sensibiliser à leurs enjeux juridiques.</p>	